

LE BOULET

Groupement pour la protection du Vieux-Carouge

bulletin d'information

Fondé en 1975, Le Boulet est une Association qui se voue à la protection du cadre de vie, principalement urbanistique et architectural de la ville de Carouge et des régions avoisinantes. Précurseur, le Boulet a suscité un plan de site, la création d'un musée communal ainsi que de multiples actions de sauvegarde.

C.P. 1443 - 1227 Carouge — Avril 2016 n° 01/16 - tirage 350 expl.

Le Boulet est sur Facebook !

Pétition pour sauvegarder un site



Le vendredi 4 mars 2016, notre association déposait une pétition munie de 327 signatures auprès du secrétariat du Grand-Conseil ainsi que du secrétariat de la Ville de Carouge.

Si l'ensemble du projet CEVA a fait l'objet d'une enquête publique en 2008 déjà, ce n'est qu'en 2013-2014 que la création de nouvelles sorties de secours sont annoncées afin de répondre à de nouvelles dispositions fédérales.

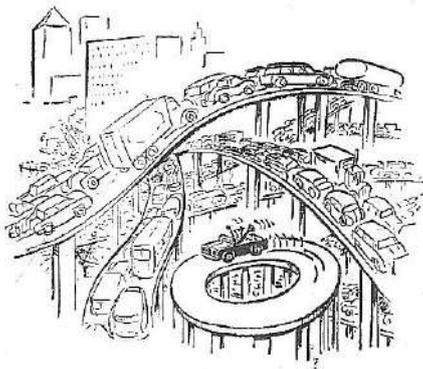
Sur le territoire de la Ville de Carouge, deux nouvelles émergences sont prévues. La première, au lieu-dit le Bief-à-Dance, débouche sur une parcelle classée et empiète sur des terrains communaux. Le caractère agreste d'un tronçon du Chemin de Saint-Jacques de Compostelle est menacé par ce projet de bétonnage et la création d'une boucle de rebroussement. Le Boulet se joint aux oppositions, puis renonce à poursuivre une procédure dans laquelle la qualité pour agir ne lui est pas reconnue. A ce jour, des procédures d'opposition engagées par le voisinage sont néanmoins toujours en cours.

Quant à la seconde sortie de secours, le projet CEVA la prévoit sur la seule parcelle communale à usage de loisirs au pied de la moraine de Pinchat. Dans un premier temps, rassurée par l'opposition formulée par la Ville de Carouge, notre Association ne se manifeste pas. Mais la venue à l'automne 2015 d'un groupe de géomètres et d'ingénieurs alarme le voisinage. Notre Association décide alors le lancement d'une pétition afin de ne pas sacrifier ce site inutilement alors que des solutions alternatives existent.

Anciennes caves à fromage voisines actuellement désaffectées, une solution alternative à étudier.



Circulation à Carouge



On parle beaucoup de circulation à Carouge ces derniers temps. Il y a les embouteillages récurrents sur certaines artères, la circulation de convois de trams grinçants dans nos rues étroites, les parcours cyclistes à contresens, les interruptions de circulation pendant la rénovation du Pont Neuf, le T de la petite zone piétonne et l'ambition et les attentes de certains qui aimeraient tout régler une fois pour toutes en chassant les voitures du Centre de Carouge.

Beaucoup de commerçants redoutent les effets de nouvelles mesures globales de suppression du trafic automobile, mesures qui pourraient être suivies de restrictions irréflechies. Ceci sans contre-

parties, telles que des bons de réduction dans nos parkings publics ou encore une réelle animation diurne - et pas seulement nocturne ! - des espaces publics.

Quant aux habitants, pour la plupart ils apprécient la diversité des arcades carougeoises. Mais nombre d'entre eux craignent que, aveuglés par une vision idyllique des terrasses carougeoises, les tenants d'une grande zone piétonne ne finissent par transformer le Centre de Carouge en un quartier où, comme aux Pâquis, fleurissent les devantures de take-away et les marchands de hamburgers... Quant à l'animation nocturne et aux incivilités, l'organisation de « bottelons » il y a quelques années a laissé des souvenirs peu convaincants. Sous une forme ou une autre, ce débat fondamental sera relancé et il faudra discuter de ces questions à l'écoute d'avis souvent partagés.

La Grenouille et le Boeuf

C'est l'histoire d'un bâtiment qui voulait se faire plus gros que les petites maisons du Vieux-Carouge. On cherchait à loger beaucoup, beaucoup de monde dans notre petite République et des opposants gênaient le projet de cette construction qui allait permettre de loger beaucoup, beaucoup de monde. Le Conseiller d'Etat François Longchamp prit son bâton de pèlerin pour faire comprendre à ces habitants riverains que leur opposition devait être retirée. Puis ce fut le tour des Conseillers administratifs de Carouge de constater qu'il n'y avait pas d'autre choix que d'accepter ce projet qui allait enfin loger beaucoup, beaucoup de monde du *gremium carougeois*. Et pas des moindres, à voir qui a pu acquérir des logements en PPE avec une vue plongeante sur Plainpalais et la cathédrale.

Aujourd'hui on se demande encore pourquoi la Commission des monuments de la nature et des sites (CMNS) n'a délibérément pas été consultée pour ce dossier et pourquoi une présentation expéditive dudit dossier auprès du Conseil municipal, à qui on a donné toutes garanties d'une bonne intégration a pu se faire ainsi.



Peut-être ne voulait-on pas trop attirer l'attention sur le fait que, dans l'Inventaire fédéral des sites construits adopté par une Ordonnance fédérale (OISOS, no 451.12), ce site aujourd'hui construit figure comme un site sensible où tout projet doit prendre en compte la barrière verte constituée par le coteau de Pinchat ?

Visiblement nos magistrats et leurs Services d'Urbanisme n'en ont eu cure...

Coups d'œil à travers

Carouge



Les travaux préparatoires de rénovation du Pont Neuf ont débuté. Durant la période estivale, l'ouvrage sera entièrement fermé au trafic et seuls les piétons et cycles pourront emprunter une passerelle provisoire. Dès la fin août, le trafic des trams sera rétabli, puis vers la fin de l'année le trafic automobile pourra à nouveau franchir ce pont historique. ▼

Suite au dépôt d'une initiative municipale demandant avec 1938 signatures la création d'une grande zone piétonne englobant tout le Vieux-Carouge, le Conseil municipal a refusé le 25 février 2016 une entrée en matière. Souhaitant ne pas poursuivre sa démarche sur une base conflictuelle, le Comité d'initiative a décidé, le 20 mars dernier de la retirer tout en constituant une Association en faveur de nouvelles zones piétonnes à Carouge. ▼



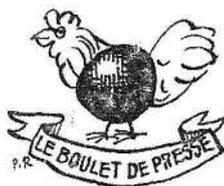
A fin janvier 2016, nous transmettons au Département de l'Aménagement nos observations sur le projet de transformation des bâtiments de l'ancienne menuiserie Messiaux au no 7 rue du Pont-Neuf. Si nous saluons le maintien des deux platanes et de la cheminée ancienne, nous déplorons la disparition de la cour artisanale transformée pour partie en pelouse. Nous regrettons également le caractère non carougeois de la transformation de ces bâtiments destinés à abriter non pas des activités de type artisanal, mais des bureaux. ▼

Début février, notre groupement transmet ses observations au Département de l'Aménagement en regard d'une requête en autorisation déposée pour l'immeuble no 30 rue Saint-Joseph. Si nous approuvons une opération de dénoyautage sur cour, nous estimons que l'aménagement de trois grandes lucarnes pour éclairer une salle de jeux sous toiture va porter atteinte au paysage des toits traditionnel. Ce d'autant plus que des panneaux solaires vont être disposés entre ces lucarnes. ▼



Après avoir enterré des boîtes de dérivation au pied de deux bancs Récamier à la place du Marché, voici que l'on utilise lesdits bancs pour y accrocher et y disposer ce type d'installations. Outre la dangerosité de cette pratique, on déplorera le peu d'éducation aux valeurs historiques de certains Communiers. ▼





CONFÉRENCES DE PRINTEMPS

Avec l'arrivée du printemps nous organisons deux conférences en rapport avec l'histoire de Carouge. Retenez d'ores et déjà les dates des 18 avril et 2 mai 2016. Ces deux soirées sont ouvertes à toutes les personnes intéressées.

Vincenzo MANERA: parcours d'un architecte piémontais du XVIIIe s.

Exposé de Monsieur

Jean-Luc DAVAL

Patrimoine de Saint-Julien

Lundi 18 avril 2016

à 20 h 00

Café–restaurant Le Bocalino

Place du Rondeau 4 – Carouge

Entrée libre

CAROUGE, VILLE HISTORIQUE, rétrospective d'une prise de conscience (1815 - 2015)

Exposé de Monsieur

Pierre BAERTSCHI

Ancien conservateur cantonal des monuments

Lundi 2 mai 2016

à 20 h 00

Café–restaurant Le Bocalino

Place du Rondeau 4 – Carouge

Entrée libre

SOUTENEZ NOTRE ACTION:

Cotisation annuelle CHF 25.-

CCP 12-18542-2

Email: leboulet.carouge@gmail.com